



Faculté de philosophie et lettres

FLTR

GERM2

Licence en langues et littératures germaniques



Gestion du programme

GERM Département d'études germaniques

Responsable académique : Pierre Godin**Contact** : Annie Troost

Tél. 010474940

troost@germ.ucl.ac.be

Objectif de la formation

Le deuxième cycle permet de poursuivre une **formation diversifiée en langues et littératures germaniques** et est plutôt axé sur les **cours de spécialité** (langue majeure/langue mineure, orientation linguistique/littéraire), accompagnés eux aussi d'**applications pratiques**. Le programme est complété par une **formation à la civilisation**. L'étudiant choisit également un certain nombre de **cours à option**. La licence comporte la présentation d'un **mémoire**, travail écrit de fin d'études, par lequel l'étudiant montre qu'il est capable de mener à bien une recherche scientifique et d'en exposer les résultats.

Conditions d'admission

Ce programme est accessible aux étudiants porteurs du grade académique de candidat en langues et littératures germaniques ou d'un diplôme jugé équivalent.

Les titulaires d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur dans la discipline ou d'un diplôme de candidat interprète ou traducteur pour les langues concernées peuvent accéder à ce programme, moyennant une année de candidature unique dont le programme est déterminé par l'organe facultaire compétent. Les licenciés interprètes ou traducteurs ont accès directement à la licence, moyennant ajout de 150 heures maximum de matières complémentaires au cursus normal. Les demandes d'admission doivent être adressées, accompagnées de la liste des cours suivis et des résultats obtenus matière par matière, au responsable académique du programme.

Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la partie "Renseignements généraux" de la page Web : <http://www.ucl.ac.be/etudes/programme.html>.

Structure générale du programme

Les études de licence comportent deux années.

Au cours de celles-ci, les étudiants suivent des **cours généraux**, des **cours de leur orientation** (langue majeure et langue mineure) et des **cours à option**. Ils sont également tenus de rédiger un **mémoire** qui portera sur une question scientifique relevant du groupe des matières choisies pour l'examen.

Dans le cadre du programme européen de mobilité des étudiants (**ERASMUS, SOCRATES, LINGUA**), les étudiants de licence qui le désirent peuvent solliciter une bourse qui leur permettra de suivre un semestre d'enseignement dans une université britannique, néerlandaise, allemande, finlandaise, suédoise, danoise ou espagnole. Le programme MERCATOR permet également d'effectuer un séjour aux Etats-Unis, au Canada. La période passée à l'étranger sera reconnue comme une période académique complète pour l'obtention du diplôme de licence en langues et littératures germaniques décerné par l'UCL. Les étudiants des programmes d'échanges remettront leur **programme de seconde licence** avant leur départ, soit **à la fin de la première licence**. En outre, les étudiants de première licence ont la possibilité de passer un semestre ou une année académique à la Katholieke Universiteit Leuven. Pour les étudiants de seconde licence, l'échange portera sur le premier semestre. Il sera également possible de suivre des cours isolés du cursus figurant au programme des licences de la KUL (avec un maximum de trois cours par étudiant par année académique) ou au programme des diplômes complémentaires (avec un maximum de deux cours par étudiant par année académique).

Contenu du programme

GERM21 et 22 Première et deuxième années

Les chiffres entre parenthèses dans le texte indiquent les crédits.

Avant le 20 octobre de chacune des deux années, l'étudiant soumet au Conseil du Département un **projet de programme** portant sur un minimum de 48 crédits en première licence et de 120 crédits pour l'ensemble des deux années (dont 22 crédits pour le mémoire). Tout étudiant dont le programme ne serait pas conforme aux prescriptions ou remis en dehors des délais s'expose à se voir refuser l'inscription aux examens.

A. Cours généraux : 14 crédits

A répartir comme suit :

FLTR2110 Questions de sciences religieuses[15h] (2 crédits) Joseph Famerée, Jean-François Grégoire (supplée Joseph Famerée)

Philosophie

FLTR2130 Histoire de la philosophie du 13e siècle jusqu'à l'époque contemporaine[30h] (4 crédits) Gilbert Gérard

ou un autre cours de philosophie ou d'explication d'auteurs philosophiques, du niveau de la licence.

Grammaire comparée des langues germaniques

GERM2110 Linguistique comparative et notamment la grammaire comparée des langues indo-européennes[30h] (4 crédits) ☒ Philippe Hiligsmann

ou

GERM2260 Questions de comparatisme: langues, cultures, sociétés[30h] (4 crédits) ☒ Philippe Hiligsmann

Littératures modernes comparées

FLTR2250 Littératures modernes comparées[30h] (~) Jean-Claude Polet

B. Cours d'orientation : 64 crédits

Option principale : 40 crédits

Choix d'une langue principale qui a fait l'objet de l'examen de candidature (allemand, anglais ou néerlandais) : deux cours obligatoires dans chaque rubrique (soit au total 300 heures).

Maîtrise de la langue

GERM2113 Maîtrise de la langue allemande; approfondissement de la compétence communicative[15h+15h] (4 crédits) Henri Bouillon

GERM2203 Maîtrise de la langue allemande: approfondissement de la compétence stylistique[15h+15h] (4 crédits) Henri Bouillon

ou

GERM2123 Maîtrise de la langue anglaise: approfondissement de la compétence communicative[15h+15h] (4 crédits) Sylviane Granger, Suzanne Horlington (supplée Sylviane Granger)

GERM2206 Maîtrise de la langue anglaise :approfondissement de la compétence stylistique[15h+15h] (4 crédits) Sylviane Granger

ou

GERM2133 Maîtrise de la langue néerlandaise: approfondissement de la compétence communicative[15h+15h] (4 crédits) Ludovic Beheydt

GERM2211 Maîtrise de la langue néerlandaise:approfondissement de la compétence stylistique[15h+15h] (4 crédits) Ludovic Beheydt

Linguistique

GERM2115 Linguistique de l'allemand moderne[30h] (4 crédits) Joachim Sabel

GERM2204 Linguistique de l'allemand moderne[30h] (4 crédits) Joachim Sabel

ou

GERM2125 Linguistique de l'anglais moderne[30h] (4 crédits) Sylviane Granger

GERM2208 Linguistique de l'anglais moderne[30h] (4 crédits) Sylvie De Cock (supplée N.)

ou

GERM2135 Linguistique du néerlandais moderne[30h] (4 crédits) Ludovic Beheydt

GERM2212 Linguistique du néerlandais moderne[30h] (4 crédits) Philippe Hiligsmann

Littérature

GERM2116 Etude approfondie d'une période de la littérature allemande antérieure au XXe siècle[30h] (4 crédits) ☒ Hubert Roland

GERM2205 Etude de la littérature allemande contemporaine[30h] (4 crédits) ☒ N.

ou

GERM2126 Etude approfondie d'une période de la littérature anglaise[30h] (4 crédits) Guido Latre

GERM2209 Etude approfondie d'une période de la littérature anglaise[30h] (4 crédits) Véronique Bragard

ou

<u>GERM2137</u>	Etude approfondie d'une période de la littérature néerlandaise[30h] (4 crédits)	Sonja Vanderlinden
<u>GERM2213</u>	Etude approfondie d'une période de la littérature néerlandaise[30h] (4 crédits)	Stéphanie Vanasten (supplée Sonja Vanderlinden), Sonja Vanderlinden
Civilisation		
<u>GERM2317</u>	Civilisation des pays de langue allemande: éléments d'histoire de la civilisation[30h] (4 crédits) ☒	N.
<u>GERM2318</u>	Civilisation des pays de langue allemande: réalités contemporaines[30h] (4 crédits) ⊕	Ernst Léonardy
<i>ou</i>		
<u>GERM2327</u>	Civilisation des pays de langue anglaise: antécédents culturels[30h] (4 crédits) ☒	Guido Latre
<u>GERM2328</u>	Civilisation des pays de langue anglaise: réalités contemporaines[30h] (4 crédits) ⊕	Guido Latre
<i>ou</i>		
<u>GERM2337</u>	Civilisation des pays de langue néerlandaise: problèmes culturels[30h] (4 crédits) ☒	Ludovic Beheydt
<u>GERM2338</u>	Civilisation des pays de langue néerlandaise: réalités contemporaines[30h] (4 crédits) ⊕	Ludovic Beheydt
Questions spéciales : 8 crédits		
<i>A choisir parmi :</i>		
<u>GERM2313</u>	Questions spéciales de linguistique allemande: linguistique contrastive[30h] (4 crédits) ☒	Joachim Sabel
<u>GERM2314</u>	Questions spéciales de linguistique allemande: variantes linguistiques[30h] (4 crédits) ⊕	Joachim Sabel
<u>GERM2315</u>	Questions spéciales: littérature allemande antérieure au XIXe siècle[30h] (4 crédits) ☒	N.
<u>GERM2316</u>	Questions spéciales: littérature allemande des XIX et XX siècles[30h] (4 crédits) ⊕	Bettina Baumgärtel
<u>GERM2323</u>	Questions spéciales de linguistique anglaise: approches contemporaines[30h] (4 crédits) ☒	Nadine Van den Eynden
<u>GERM2324</u>	Questions spéciales de linguistique anglaise: problèmes diachroniques[30h] (4 crédits) ⊕	Sylvie De Cock (supplée N.)
<u>GERM2344</u>	Questions spéciales de linguistique anglaise: analyse du discours[30h] (4 crédits) ☒	Sylviane Granger
<u>GERM2325</u>	Questions spéciales: littérature anglaise contemporaine[30h] (4 crédits) ☒	N.
<u>GERM2326</u>	Questions spéciales: littérature anglaise antérieure au XIX siècle[30h] (4 crédits) ⊕	Guido Latre
<u>GERM2342</u>	Questions spéciales de littérature anglaise: le théâtre contemporain en Angleterre et aux Etats-Unis[30h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2333</u>	Questions spéciales: approches contemporaines en linguistique néerlandaise[30h] (4 crédits) ☒	Elisabeth Degand
<u>GERM2334</u>	Questions spéciales: variantes linguistiques en néerlandais[30h] (4 crédits) ⊕	Pierre Godin, Philippe Hiligsmann
<u>GERM2345</u>	Questions spéciales de linguistique néerlandaise: aspects phonétiques et phonologiques des variétés du néerlandais moderne[30h] (4 crédits) ☒	Ludovic Beheydt
<u>GERM2335</u>	Questions spéciales: étude approfondie d'une période de la littérature néerlandaise[30h] (4 crédits) ☒	Sonja Vanderlinden
<u>GERM2336</u>	Questions spéciales de littérature néerlandaise: étude d'un genre ou d'une méthode d'analyse littéraire[30h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2343</u>	Questions spéciales de littérature néerlandaise: étude approfondie d'un auteur[30h] (4 crédits) ☒	Elke Brems

Option secondaire : 24 crédits

Choix d'une **langue secondaire** qui a fait l'objet de l'examen de candidature (allemand, anglais ou néerlandais), soit au total **180 heures** :

- 8 crédits dans la rubrique "Maîtrise de la langue";
- 8 crédits dans la rubrique "Civilisation";
- 8 crédits au choix parmi les rubriques suivantes : "Linguistique", "Littérature", "Questions spéciales".

C. Cours de langues : 4 crédits

Cours de communication interactive, 30 heures, niveau moyen ou avancé.

Remarque : Les deux cours de communication interactive de la langue majeure et de la langue mineure sont obligatoires. Les deux cours représentent au total 4 crédits. Le troisième cours de communication interactive ne peut pas être pris comme cours à option.

L'étudiant doit présenter l'examen en première licence. S'il ne se sent pas prêt, il peut reporter l'examen à la deuxième licence.

Cours au choix :

<u>ALLE2613</u>	communication interactive[30h] (2 crédits)	Caroline Klein
<u>ANGL2613</u>	Anglais. Communication interactive[30h] (2 crédits)	Timothy Byrne, Brigitte Loosen
<u>NEER2613</u>	Néerlandais. Communication interactive[30h] (2 crédits)	Hilde Bosmans

D. Cours à option : 16 crédits

16 ECTS à choisir dans le programme de l'Université ; voir notamment la liste des cours à option destinés à l'ensemble de la Faculté :

<u>FLTR2150</u>	Histoire de l'humanisme[30h] (3 crédits) ☒	Monique Dopchie
<u>FLTR2160</u>	Linguistique africaine[30h] (3 crédits)	Clementine Madiya Nzuji
<u>FLTR2161</u>	Littératures orales et cultures africaines[30h] (3 crédits) ⊕	Clementine Madiya Nzuji
<u>FLTR2320</u>	Histoire de la communauté germanophone de Belgique[30h] (4 crédits) ⊕	Alfred Minke
<u>HIST2320</u>	Histoire de la Wallonie, spécialement de la Wallonie moderne et contemporaine[30h] (3 crédits) ☒	Jean Pirotte, Jean-Marie Yante
<u>FLTR2620</u>	Traitement automatique du langage naturel[30h] (3 crédits)	Cédrick Fairon
<u>FLTR2630</u>	Méthodologie du traitement informatique des données textuelles[30h] (3 crédits)	Cédrick Fairon

Remarque importante : 4 crédits au moins doivent être choisis parmi les cours de la rubrique B. ci-dessus qui ne font pas encore partie du programme de l'étudiant ou parmi les cours et séminaires spécialisés de la licence en langues et littératures germaniques (liste ci-après).

Peuvent également être choisis les cours de maîtrise de première candidature de la troisième langue germanique.

Liste des cours et séminaires spécialisés de la licence en langues et littératures germaniques

<u>GERM2321</u>	Histoire de la langue allemande[30h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2331</u>	Histoire de la langue anglaise[30h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2341</u>	Histoire de la langue néerlandaise[30h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2214</u>	Séminaire de littérature allemande[15h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2215</u>	Séminaire de littérature anglaise[15h] (4 crédits)	Guido Latre
<u>GERM2216</u>	Séminaire de littérature néerlandaise[15h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2217</u>	Séminaire de linguistique allemande[15h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2218</u>	Séminaire de linguistique anglaise[15h] (4 crédits)	Sylviane Granger
<u>GERM2219</u>	Séminaire de linguistique néerlandaise[15h] (4 crédits) ▲	N.
<u>GERM2600</u>	Civilisation et littérature américaines[30h] (4 crédits) ☒	N.
<u>GERM2922</u>	Séminaire de méthodologie de l'enseignement de l'anglais: partie linguistique[15h] (4 crédits) ☒	Jean Heiderscheidt
<u>GERM2912</u>	Séminaire de méthodologie de l'enseignement de l'allemand: partie linguistique[15h] (4 crédits) ☒	Joachim Sabel
<u>GERM2932</u>	Séminaire de méthodologie de l'enseignement du néerlandais: partie linguistique[15h] (4 crédits) ⊕	Ludovic Beheydt
<u>GERM2921</u>	Séminaire de méthodologie de l'enseignement de l'anglais: partie culturelle[15h] (4 crédits) ⊕	Fanny Meunier
<u>GERM2911</u>	Séminaire de méthodologie de l'enseignement de l'allemand: partie culturelle[15h] (4 crédits) ⊕	Bettina Baumgärtel
<u>GERM2931</u>	Séminaire de méthodologie de l'enseignement du néerlandais: partie culturelle[15h] (4 crédits) ☒	Sonja Vanderlinden

E. Un mémoire : 22 crédits

Le mémoire portera sur une question scientifique relevant d'une des matières choisies pour l'examen. Le choix du sujet et du promoteur doit être approuvé par le responsable du programme ou son délégué de licence en langues et littératures germaniques.